

pable de le consoler de sa perte: c'est au moins à cet excès de douleur, qu'on a attribué jusques à présent la courte maladie qui accabla si fort cet Illustre Prince, qu'elle le fit succomber au sixième jour.

*Mort de
Monseigneur
le Dauphin.*

Le dix-sept Février se sentant très-mal, il souhaita de communier & d'entendre la Messe: on la lui dit dans sa chambre aussitôt que l'heure put le permettre, c'est à-dire, à environ minuit: il reçût le saint Viatique à genoux sur son lit: comme il avoit toujours été d'une piété solide, en adorant le saint Sacrement qu'il alloit recevoir, il demanda pardon à Dieu de ses péchez, de ceux de sa Famille, & de ceux de tout le Royaume; offrant pour l'expiation, non seulement la mort du feu Monseigneur le Dauphin son Pere, celle de Madame la Dauphine sa chere Epouse; mais encore la sienne, & toutes les douleurs qu'il souffroit & alloit souffrir: ensuite il prononça trois fois, à voix intelligible, *Domine, salvum fac Regem.* SEIGNEUR, SAUVEZ LE ROY. Demi heure après la Messe il tomba dans des convulsions, & mourût entre sept à huit heures du matin; il étoit né le 6. Août 1682.

Le 19. le cœur de ce Prince, & celui de Madame la Dauphine, furent portez au Val de Grace par Mr. l'Evêque de Sens, à la prière de Mr. le Cardinal de Janson Grand Aumônier de France, qui ne se trouva pas en état de faire cette fonction: Monsieur l'Evêque de Metz premier Aumônier du Roi, y auroit suppléé, s'il n'eût été absent. Comme le corps de ce Prince avoit été porté de Marly dans son appartement

*Les deux
cœurs portez
au Val de
Grace; & les
deux corps à
St. Denis.*